

Image not found or type unknown



Contrat de travail est-il toujours valable ?

Par **mat26_old**, le **20/11/2007 à 13:54**

bonjour, ma question concerne mon contrat de travail qui est un CDD sans date précise, il mentionne " remplacement jusqu'au retour de Madame X qui est en congés maladie " ce remplacement a duré pendant 3 ans. entre temps je suis partie en congé parental en juin 2005 et la personne s'est faite licenciée. Mon employeur veut ma démission, est-ce que mon contrat est toujours valable ou s'est-il arrêté quand la personne que je remplaçais s'est faite licenciée ? merci de me répondre rapidement.